

Conseils 3° trimestre

.	.	Classe	.	Date	Heure	.	Salle
.		3E04		lundi 03 juin 24	16h15		E8
.		3E06		lundi 03 juin 24	16h15		C11
.		3E02		lundi 03 juin 24	17h15		E8
.		3E03		mardi 04 juin 24	16h15		E8
.		3E05		mardi 04 juin 24	17h15		E8
.		3E07		mardi 04 juin 24	18h15		E8
.		3E01		jeudi 06 juin 24	16h15		E8
.		3E08		jeudi 06 juin 24	17h15		E8

RECOMPENSES	MOYENNE	REMARQUES	REMARQUES COMMUNES
TABLEAU D'EXCELLENCE	17 ET +	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	<p>Seules les informations portées sur le bulletin sont prises en compte.</p> <p>Les appréciations portées sur le bulletin doivent être en adéquation avec les interventions orales lors du conseil de classe.</p> <p>La moyenne générale est arrondie au 1 / 10^{ème} de point supérieur.</p> <p>Lors du vote, à la majorité des avis des enseignants présents (ou représentés par un avis écrit), pour l'attribution d'une récompense ou d'une sanction, le président pose trois questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui est pour ? - Qui est contre ? - Qui s'abstient ? <p style="text-align: right;">En cas d'égalité, le président tranche.</p> <p>Le conseil de classe peut proposer une récompense inférieure.</p> <p>► La conduite fait partie des éléments d'appréciation et conditionne l'obtention de chacune des récompenses.</p> <p style="text-align: right;">Le 19 Mai 2017, le principal.</p>
FELICITATIONS	DE 15 A 16.9	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	
TABLEAU D'HONNEUR	DE 13 A 14.9	Une seule note est tolérée entre 08 et 10.	
ENCOURAGEMENTS	DE 11 A 12.9	Deux notes sont tolérées entre 08 et 10, ou une note entre 07 et 10 tolérée.	
TABLEAU DU MERITE	< 11	L'élève est volontaire et motivé, a des difficultés mais fait preuve de sérieux.	
<p>SANCTIONS Les sanctions peuvent être soumises au vote du conseil de classe quelle que soit la moyenne trimestrielle de l'élève.</p>			
AVERTISSEMENT CONDUITE	Deux remarques écrites sur le comportement de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL	Deux remarques écrites sur le travail de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL ET CONDUITE	Deux remarques sur la conduite + deux sur le travail mènent à la mise au vote de la sanction.		
BLÂME TRAVAIL, BLÂME CONDUITE, et BLÂME TRAVAIL ET CONDUITE	<p>Il peut être attribué dès le premier trimestre</p> <p>La décision se fait au choix du conseil de classe, pour chaque trimestre et pour chacune des sanctions.</p>		